
Notice d'information RGPD



Les entités du Groupe Agence France Locale (Agence France Locale et Société Territoriale) -ci après dénommé « AFL » - assurent la conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

La présente Notice a pour objectif de fournir des informations sur la manière par laquelle l'AFL, en sa qualité de responsable de traitement, collecte, conserve et protège vos données personnelles.

Elle détaille ainsi de quelle manière vos données sont obtenues, à quelles fins elles sont traitées, et avec qui elles sont susceptibles d'être partagées. Elle détaille également les mesures mises en œuvre pour assurer leur confidentialité et leur sécurité et rappelle les droits dont vous disposez et comment les exercer.

A qui s'adresse cette notice

Cette notice d'information vous est destinée en tant que personne physique concernée par un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par l'AFL. Elle vous concerne notamment si vous êtes :

- Un client ou prospect de l'AFL ;
- Un prestataire, ou fournisseur ou interlocuteur de l'AFL ;
- Une contrepartie de marché de l'AFL ;
- Un relation Presse de l'AFL ;
- Un membre des instances du Groupe AFL ;
- Une personne physique ayant une relation contractuelle avec l'AFL : salariés, alternants, stagiaires...

L'engagement de l'Agence France Locale

L'AFL s'engage à ce que les traitements de données à caractère personnel qu'elle met en œuvre soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Elle assure la protection, la confidentialité et la sécurité des données personnelles qui lui sont confiées et vise une totale transparence quant au traitement et à l'utilisation des données à caractère personnel.

Ainsi, l'AFL a mis à jour ses principes d'utilisation des données à caractère personnel. Ce document vous informe des engagements en matière de protection de vos données à caractère personnel et vous permet de mieux comprendre quelles sont les données collectées et l'utilisation qui en est faite, dans le respect de vos droits.

1. Modalités de collecte et d'accès à vos données à caractère personnel

Qui recueille vos données

L'AFL collecte et traite les données à caractère personnel nécessaires à son activité. Elle intervient à ce titre en qualité de Responsable de traitement.

Comment l'AFL obtient les données à caractère personnel vous concernant

Au cours de votre relation avec l'AFL, nous recueillons et traitons des données à caractère personnel vous concernant. Ces données peuvent varier en fonction de la nature des relations qui vous lient à l'AFL.

Les données que vous communiquez à l'AFL

Au début de la relation liant l'AFL à une personne physique, nous collectons directement auprès de cette personne les données nécessaires à la relation.

Les données provenant de tiers ou d'autres services

Ces données peuvent notamment provenir de tiers fournisseurs, de partenaire(s) de l'AFL, d'autres personnes intervenant dans le cadre de notre relation (vos mandataires, contacts désignés, préposés, bénéficiaires effectifs, représentants légaux...).

Les données à caractère public

Nous pouvons utiliser les informations ou données à caractère personnel publiques quand cela est autorisé par la loi et dans le respect des règles. Ces données sont les informations ou données à caractère personnel produites ou reçues par une autorité administrative dans le cadre de sa mission de service public, publiées par une autorité administrative ou communicables à toute personne en faisant la demande.

Qui accède à vos données

L'AFL prend les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour s'assurer que l'accès à vos données soit strictement limité pour répondre à la finalité de la collecte de ces données. Tout est mis en œuvre pour qu'aucun tiers non autorisés n'accède à vos données.

L'AFL, en sa qualité d'établissement de crédit, est tenue au plus haut standard en termes de protection des données - et nous ne pouvons partager vos données que dans des conditions strictes ou avec votre consentement. Ce principe s'applique à l'ensemble des intervenants impliqués, qu'il s'agisse de nos collaborateurs, de nos prestataires, de nos partenaires et de leurs propres collaborateurs.

L'AFL peut partager certaines de vos données dans les cas suivant :

- avec certaines professions réglementées, telles que les avocats, huissiers, notaires ou cabinets d'audit,
- avec les autorités de régulation,
- avec nos sous-traitants et prestataires pour les seuls besoins des prestations à réaliser pour le compte de l'AFL.

Nous devons également partager vos données lorsque le secret professionnel est levé par la loi et notamment à l'égard de l'administration fiscale et des douanes, de la Banque de France, de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, des commissions d'enquête parlementaires. Le secret ne peut être opposé à l'autorité judiciaire agissant dans le cadre d'une procédure pénale, ainsi que dans le cadre d'une procédure civile lorsqu'un texte spécifique le prévoit expressément.

2. Pourquoi nous traitons vos données à caractère personnel

L'AFL est susceptible de collecter des données à caractère personnel pour répondre à trois finalités principales :

Exécuter un contrat auquel vous avez souscrit ou que vous souhaitez souscrire

Si vous êtes un **salarie** ou un collaborateur de l'AFL, nous utilisons des données à des fins de gestion des processus de ressources humaines, d'accès physiques, de gestion des notes de frais.

Si vous êtes **prospect**, ou client potentiel de l'AFL, nous collectons des données à caractère personnel dans un cadre précontractuel, pour vous connaître, vous conseiller et répondre à vos besoins de la meilleure façon possible (par exemple, en vue de la délivrance d'un conseil, d'une proposition de financement).

Si vous êtes client de l'AFL, nous utilisons également les données à caractère personnel nécessaires à l'exécution d'un contrat, afin d'assurer la gestion des prestations de financement.

Si vous êtes prestataire, fournisseur, ou partenaire de l'AFL, nous utilisons des données à caractère personnel afin d'assurer la bonne exécution de la relation contractuelle...

Répondre à nos obligations légales et réglementaires

Nous collectons des données à caractère personnel pour nous permettre de remplir nos obligations légales et réglementaires. Par exemple, l'obligation de connaître nos clients (KYC), nos obligations fiscales ou relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT), nos obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de supervision, contrôle et résolution.

Répondre aux intérêts légitimes de l'AFL

L'AFL se réserve également le droit d'utiliser des données à caractère personnel dans certaines situations spécifiques, par exemple pour la défense d'un droit ou d'un intérêt légitime, notamment afin de répondre à des objectifs de développement, d'amélioration de nos produits et services, et d'assurer nos activités de communication.

3. La durée limitée de conservation de vos données

Toute donnée à caractère personnel ayant une durée de vie qui lui est propre, l'AFL n'utilise et ne conserve des données à caractère personnel que pour une durée strictement nécessaire à l'objet pour lequel elles ont été collectées et conformément aux exigences imposées par la réglementation.

Catégorie	Durée *	Point de départ
Prospection – entrée en relation avec une collectivité (sans qu'il n'y ait de relation contractuelle préalablement établie)	3 ans	À compter de la collecte de la donnée ou du contact avec la CL
Entrée au capital d'une collectivité, relation avec un actionnaire	5 ans	À compter de la fin de la relation
Marché – Entrée en relation avec un partenaire marché, S'assurer de l'identité des interlocuteurs marché, constitution du dossier de notation externe et authentification des interlocuteurs marché à Bloomberg	5 ans	À compter de la fin de la relation
Comptabilité - Documents comptables (fournisseurs, notes de frais, déplacements, remboursements professionnels...)	10 ans	À compter de la clôture de l'exercice comptable concerné
Lutte contre la fraude Prévention et détection des délits et des crimes. Lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme – procédure de connaissance clients	5 ans	À compter du jour de l'infraction. Lorsqu'une procédure judiciaire est engagée, les données sont conservées jusqu'au terme de cette procédure et à l'expiration des délais de prescription applicable.
SI – Gestion des habilitations informatiques, du site intranet, des badges, de la téléphonie, accès à la messagerie (si plan d'urgence et de poursuite d'activité activé)	5 ans	À compter de la fin de la relation avec le collaborateur ou le salarié
RH – Accès aux outils de communication et d'accès, gestion du personnel, moyens généraux.	5 ans	À compter de la fin de la relation
RH – Informations recueillies lors du recrutement	2 ans	A compter du dernier contact avec le candidat
Relations sociales : élections professionnelles	8 ans / 60 jours	La durée de conservation des procès-verbaux est de huit ans, correspondant à la durée de deux cycles électoraux. Elle est ramenée à 60 jours pour les données relatives à l'organisation de l'élection
Juridique -émission obligataire, listes des initiés ¹ , nominations d'administrateurs, rapports de gestion et autres documents de communication financière, annuaire des actionnaires	5 ans	A compter de la fin de l'exécution de l'opération ou de la fin de la relation avec un actionnaire, dirigeant ou administrateur
Conformité – Audits internes externalisés	10 ans	A compter de la validation du rapport de mission
Prévention et détection des incidents opérationnels/SI/ dysfonctionnement de conformité*	5 ans	Nettoyage de la base tous les 5 ans
Enregistrements téléphoniques / appels de gestion	6 mois	A compter de l'enregistrement
Enregistrements téléphoniques / pistes d'audit au titre de la réglementation en vigueur	5 ans	

* Ces délais peuvent être plus longs dans certaines situations spécifiques, lorsque la réglementation l'exige, ou pour la défense d'un droit ou d'un intérêt.

- Lorsqu'une donnée à caractère personnel est collectée pour plusieurs finalités, elle est conservée jusqu'à épuisement du délai de conservation ou d'archivage le plus long.

¹ En application de la réglementation européenne Abus de marché

4. Comment nous assurons la sécurité et la confidentialité de vos données

L'AFL protège vos données personnelles à l'aide de mesures de sécurité techniques et administratives afin de réduire le risque de perte, d'utilisation abusive, d'accès non autorisé, de divulgation. Ces mesures de protection incluent notamment des pare-feux et des contrôles d'accès. Par ailleurs, lorsque l'AFL doit externaliser certains de ses services, elle choisit ses sous-traitants et prestataires avec soin et leur impose un niveau de protection des données à caractère personnel équivalent au niveau de l'AFL.

Où sont stockées vos données ?

Vos données à caractère personnel sont stockées dans nos systèmes d'information situés dans les locaux de l'AFL à Lyon ou Paris, ou dans les dispositifs de stockage de nos sous-traitants ou prestataires.

Dans ce cadre, nous choisissons des sous-traitants et prestataires répondant aux critères de qualité et de sécurité. Ceux-ci doivent présenter des garanties suffisantes, notamment en termes de connaissances, de fiabilité et de ressources, pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles y compris en matière de sécurité des traitements.

À ce titre, nous imposons à nos sous-traitants et à nos prestataires des règles de confidentialité au moins équivalentes à celles de l'AFL.

La grande majorité de nos prestataires stockent les données en France ou dans des centres d'hébergement situés au sein de l'Union Européenne. Toutefois, lorsque les prestataires de services et, le cas échéant, leurs sous-traitants, sont situés dans des pays tiers l'AFL prend les mesures nécessaires pour s'assurer que les sous-traitants et prestataires offrent les mesures de sécurité et de protection adéquates.

5. Le respect de vos droits

Objectif

L'AFL respecte votre droit d'accéder à vos données à caractère personnel, de rectifier ou d'obtenir la modification ou la suppression de ces dernières. L'AFL prend aussi toutes les mesures nécessaires pour que les données à caractère personnel recueillies soient exactes et à jour.

A ce titre vous pouvez* :

- **Accéder** à vos données à caractère personnel ;
- faire **rectifier** mettre à jour, **supprimer** vos données à caractère personnel ;
- vous **opposer** ou **limiter** le traitement de vos DCP pour des raisons tenant à votre situation particulière ;
- **recevoir** les données à caractère personnel vous concernant et que vous nous avez fournies et demander la portabilité de ces données auprès d'un tiers ;
- lorsque le traitement est fondé sur votre consentement, **retirer ce consentement** à tout moment ;
- introduire une **réclamation** auprès de la : CNIL - 3, place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - www.cnil.fr

* Certains de ces droits ne sont pas applicables dans certaines situations spécifiques, lorsque la réglementation l'exige, ou pour la défense d'un droit ou d'un intérêt. Par exemple, le droit d'opposition ne peut pas être exercé pour les traitements nécessaires au respect d'une obligation légale à laquelle est soumis le responsable du traitement.

Comment exercer vos droits

Pour en savoir davantage, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de l'AFL (DPO). Vos droits s'exercent directement auprès du DPO de l'AFL.

Pour l'exercice de vos droits par courrier, vous devez impérativement justifier de votre identité en indiquant clairement vos nom et prénoms, l'adresse à laquelle vous souhaitez que la réponse vous soit envoyée, et signer votre demande. Nous vous conseillons de joindre une copie de votre pièce d'identité afin de faciliter la prise en compte de votre demande. L'exercice de vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de votre droit à la limitation du traitement ou à la portabilité des données à caractère personnel s'effectue sans frais. Au titre de l'exercice du droit d'accès, nous vous fournirons une copie des données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement.

Votre contact

Le contact pour l'exercice de vos droits est le délégué à la protection des données, accessible à l'adresse suivante : dpo@agence-france-locale.fr.